



**Avec vous, des élus engagés pour
défendre et revaloriser notre métier**

Améliorer les conditions de travail

Les élu-es du SNES, du SNEP et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- **l'obtention de nouvelles constructions scolaires**
- **la diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- **la réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- **l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- **la transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

Revaloriser nos salaires et nos carrières

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES, le SNEP et le SNESup exigent :

- **l'augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

Reconnaître l'investissement professionnel

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES, le SNEP et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- **une formation** initiale et continue de qualité,
- **l'abandon des pressions managériales**,
- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

Dans les CAP comme dans les CT : ensemble, pour avancer !

Voter pour le SNES, le SNEP et le SNESup aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la FSU pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élus** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminés pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels,
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAPA votez :

**Pour le CTM
votez :**



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**